

JMH CONSEIL

ERNST & YOUNG et Autres

## **Collectis**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

JMH CONSEIL  
65, rue Alexandre Dumas  
75020 Paris  
S.A.R.L au capital de € 50 000  
330 686 635 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Collectis,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Collectis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 4.2.13 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

#### ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

#### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 4 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL



Vincent Corrège

ERNST & YOUNG et Autres



Frédéric Martineau

**1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 – ACTIF**

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2020</b>			<b>31 décembre 2019</b>
<b>ACTIF</b>	<b>Brut</b>	<b>Amort, provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Marques				
Logiciels informatiques	2 186 974	1 927 458	259 516	359 790
Brevets	2 794 158	2 794 158	-	-
Licences biologiques	-	-	-	-
Fonds commercial	18 003 392	8 416 064	9 587 328	9 587 328
Immobilisations incorporelles en cours	566 341	-	566 341	602 436
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 550 864</b>	<b>13 137 680</b>	<b>10 413 185</b>	<b>10 549 554</b>
Terrains			-	-
Constructions - <i>Installations générales</i>	12 708 406	4 376 881	8 331 525	1 503 087
Installations techniques, matériels	5 470 297	4 050 734	1 419 563	644 065
Installations générales, agencements	9 526	8 359	1 167	9 061
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 709 020	953 780	755 240	477 892
Avances et acomptes	56 635	-	56 635	
Immobilisations corporelles en cours	2 008 600	-	2 008 600	4 815 420
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>21 962 483</b>	<b>9 389 753</b>	<b>12 572 730</b>	<b>7 449 525</b>
Titres de participations	65 819 771	-	65 819 771	61 586 071
Créances rattachées aux participations	71 614 001	18 098 289	53 515 711	50 120 258
Autres immobilisations financières	553 577	-	553 577	461 163
<b>Immobilisations financières</b>	<b>137 987 348</b>	<b>18 098 289</b>	<b>119 889 059</b>	<b>112 167 492</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>183 500 696</b>	<b>40 625 722</b>	<b>142 874 974</b>	<b>130 166 570</b>
<b>Stocks</b>	<b>181 754</b>	<b>-</b>	<b>181 754</b>	<b>269 733</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>69 033</b>	<b>-</b>	<b>69 033</b>	<b>446 417</b>
Clients et comptes rattachés	2 908 679	501 589	2 407 090	3 521 457
Autres créances	25 490 752	-	25 490 752	13 022 036
<b>Créances</b>	<b>28 399 432</b>	<b>501 589</b>	<b>27 897 842</b>	<b>16 543 494</b>
Valeurs mobilières de placement	100 872 114	-	100 872 114	126 291 856
Liquidités	71 239 480	-	71 239 480	103 877 078
<b>Divers</b>	<b>172 111 594</b>	<b>-</b>	<b>172 111 594</b>	<b>230 168 934</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>200 761 812</b>	<b>501 589</b>	<b>200 260 223</b>	<b>247 428 578</b>
Charges constatées d'avance	9 775 968	-	9 775 968	9 124 580
Ecart de conversion - Actif	1 274 852	-	1 274 852	21 002
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>11 050 820</b>	<b>-</b>	<b>11 050 820</b>	<b>9 145 582</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>395 313 328</b>	<b>41 127 311</b>	<b>354 186 017</b>	<b>386 740 730</b>

**2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 – PASSIF**

PASSIF	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital social	2 139 009	2 123 283
Primes d'émission, de fusion, d'apport	555 631 319	550 314 209
Réserve légale	-	-
Réserves réglementées	89 409	61 141
Autres réserves	-	-
Dévolution	-	-
Report à nouveau	(214 579 604)	(164 626 818)
Résultat net de l'exercice	(35 081 836)	(49 952 786)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>308 198 297</b>	<b>337 919 030</b>
Produits d'émissions de titres participatifs	-	-
Autres fonds propres	-	-
<b>Autres fonds propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	1 907 983	785 783
Provisions pour charges	288 660	2 326 132
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>2 196 643</b>	<b>3 111 915</b>
Emprunts et crédits bancaires	18 563 417	-
Emprunts et dettes financières	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 360 831	25 717 487
Dettes fiscales et sociales	6 698 883	4 007 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	344 155	490 061
Autres dettes	49 545	24 913
<b>Total des dettes</b>	<b>43 016 830</b>	<b>30 239 745</b>
Produits constatés d'avance	690 920	15 368 179
Ecart de conversion - Passif	83 327	101 861
<b>Divers</b>	<b>774 246</b>	<b>15 470 040</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>354 186 017</b>	<b>386 740 730</b>

## 3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
Ventes de marchandises	-	-
Production de biens et services	44 577 253	10 201 119
Autres produits des activités annexes	-	-
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>44 577 253</b>	<b>10 201 119</b>
Production stockée	-	-
Production immobilisée	774 223	354 169
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 797 504	585 266
Autres produits	20 408	1 539
<b>Produits d'exploitation (Sous total I)</b>	<b>48 169 387</b>	<b>11 142 093</b>
Achats de marchandises	-	-
Variation de stock de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 308 288	4 062 681
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	87 979	(29 553)
Autres achats et charges externes	58 346 537	44 018 662
Impôts et taxes assimilées	457 619	238 428
Salaires et traitements	12 338 175	8 729 055
Charges sociales	5 687 015	5 762 722
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
<i>sur immobilisations : dotations aux amortissements</i>	1 555 192	982 786
<i>sur actif circulant : dotations aux provisions</i>	634 582	2 964 644
Autres charges de gestion courante	2 423 138	2 243 017
<b>Total des charges d'exploitation (Sous total II)</b>	<b>85 838 526</b>	<b>68 972 442</b>
<b>R.1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>(37 669 139)</b>	<b>(57 830 348)</b>
Autres intérêts et produits assimilés	1 243 654	3 494 328
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 395 454	-
Différences positives de change	1 831 893	3 772 405
<b>Total des produits financiers (Sous total III)</b>	<b>6 471 000</b>	<b>7 266 733</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	1 253 851	5 947 386
Intérêts et charges assimilés	63 417	281 168
Différences négatives de change	10 021 136	264 094
<b>Total des charges financières (Sous total IV)</b>	<b>11 338 403</b>	<b>6 492 648</b>
<b>R.2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>(4 867 403)</b>	<b>774 085</b>
<b>R.3. Résultat courant avant impôts (R.1+R.2)</b>	<b>(42 536 542)</b>	<b>(57 056 264)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	54 083	318 018
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 980	272 042
Reprises sur provisions et transferts de charges	19 316	1 142 052
<b>Total des produits exceptionnels (Sous total V)</b>	<b>79 379</b>	<b>1 732 112</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	1 435 242
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	250 142
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 567	247
<b>Total des charges exceptionnelles (Sous total VI)</b>	<b>13 567</b>	<b>1 685 631</b>
<b>R.4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>65 812</b>	<b>46 481</b>
R.5. Résultat avant impôt (R.3+R.4)	(42 470 729)	(57 009 783)
Impôts sur les sociétés (VII)	(7 388 893)	(7 056 997)
<b>Résultat de l'exercice (R.5+VII)</b>	<b>(35 081 836)</b>	<b>(49 952 786)</b>
<b>Nombres d'actions ordinaires</b>	<b>42 780 186</b>	<b>42 465 669</b>
<b>Résultat par actions</b>	<b>(0,82)</b>	<b>(1,18)</b>

## 4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 4.1 Présentation de la Société et faits significatifs de l'exercice 2020

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Nous sommes une société biopharmaceutique de stade clinique et nous utilisons nos principales technologies exclusives pour développer les meilleurs produits dans le domaine émergent de l'immuno-oncologie. Nos candidats médicaments, basés sur des cellules T ingénierées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (CAR), visent à utiliser la puissance du système immunitaire afin de cibler et d'éradiquer les cancers. Nous estimons que l'immunothérapie basée sur les CAR, nouveau paradigme pour le traitement du cancer, est l'un des domaines les plus prometteurs en matière de recherche sur le cancer. Nous élaborons des immunothérapies innovantes basées sur des cellules CAR T ingénierées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous estimons que la production allogénique de cellules CAR T devrait nous permettre de développer des produits rentables et prêts à être commercialisés, pouvant être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise dans le domaine de l'ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments qui présentent des attributs de sécurité et d'efficacité accrus, notamment des propriétés de contrôle visant à les empêcher d'attaquer les tissus sains, à leur permettre de tolérer les traitements oncologiques standard et à les doter des éléments qui vont leur permettre de résister à des mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire. Outre l'immuno-oncologie, nous étudions l'utilisation de nos technologies d'ingénierie du génome dans d'autres applications thérapeutiques. Nous développons également des produits alimentaires plus sains pour une population croissante via l'activité de notre filiale Calyxt.

Collectis a démarré en 2019 la construction à Paris d'une unité de production de 1 300m<sup>2</sup> pour assurer l'approvisionnement de nos matières premières, essentielles à la fabrication de nos produits destinés aux études cliniques et à la commercialisation. En 2020, L'unité Bonnes Pratiques de Fabrication Paris a été certifiée opérationnelle et les premières étapes de fabrication des plasmides codants des ARNm ont débuté.

Le 12 janvier 2020, Iovance Biotherapeutics et Collectis ont annoncé la signature d'un partenariat de recherche et d'un accord de licence mondiale exclusive octroyant à Iovance une licence pour certaines applications de la technologie TALEN® de Collectis afin de développer des lymphocytes infiltrant la tumeur (TIL) qui ont été génétiquement modifiés pour créer des thérapies contre le cancer plus puissantes.

Le 15 janvier 2020, Collectis a annoncé qu'un premier patient a été traité dans le cadre de l'essai clinique de Phase I à dose croissante, AMELI-01, visant à évaluer une nouvelle version du produit candidat UCART123 dans la leucémie aiguë

myéloblastique (LAM) en rechute ou réfractaire. Cet essai, dont Collectis est le promoteur, est entrepris dans le cadre d'une autorisation (IND ou Investigational New Drug) de la Food and Drug Administration aux États-Unis délivrée pour une nouvelle version d'UCART123 dont le processus de production a été optimisé. L'essai clinique AMELI-01 évaluera l'innocuité, l'expansion, la persistance et l'activité clinique du produit candidat chez des patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire. AMELI-01 remplace le premier essai clinique aux États-Unis pour UCART123.

Le 4 Mars 2020, Collectis et Servier signent un avenant confirmant l'expansion de leur collaboration sur les produits UCART19, incluant un paiement initial supplémentaire de 27,6 millions de dollars, soit 25 millions d'euros, ainsi que des paiements d'étapes de développement clinique et commerciales pouvant aller jusqu'à 410 millions de dollars, soit 370 millions d'euros.

Le 6 Juillet 2020 Collectis annonce la suspension temporaire par la Food and Drug administration (FDA) de son programme MELANI-01 à la suite du décès d'un patient, le 17 Novembre 2020 la FDA lève la suspension de l'étude clinique MELANI-01 évaluant le produit candidat UCARTCS1 pour le traitement des patients atteints de myélome multiple (MM) en rechute ou réfractaire.

Le 4 novembre 2020, Collectis a annoncé la publication de deux abstracts pour la conférence annuelle de l'ASH (American Society of Hematology) 2020 : une présentation orale des données initiales de son essai clinique BALLI-01 et un poster dans la catégorie 'Trials in Progress' pour son étude clinique AMELI-01. Il s'agit de la première publication de données cliniques de l'étude de Phase I à escalade de dose de Collectis évaluant le produit candidat UCART22 chez des patients adultes atteints de leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B en rechute ou réfractaire, exprimant la cible CD22.

Le 18 novembre 2020, La FDA a levé l'avis de suspension pour l'essai clinique de Phase I MELANI-01 évaluant le produit candidat UCARTCS1 de Collectis pour le traitement des patients atteints de myélome multiple (MM) en rechute ou réfractaire.

Le 7 décembre 2020, Collectis a dévoilé des résultats préliminaires issus de son essai clinique de Phase I à escalade de dose BALLI-01, évaluant le produit candidat UCART22 chez les patients atteints de leucémie lymphoblastique aiguë (LLA) à cellules B en rechute ou réfractaire. Ces résultats ont été présentés lors de la conférence annuelle de l'American Society of Hematology (ASH). Il s'agit de la première publication de données cliniques issues de l'essai clinique BALLI-01 de Collectis.

## 4.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice 2020 sont présentés selon les règles et méthodes du Plan Comptable Général 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

### 4.2.1 Immobilisations incorporelles

La Société n'immobilise pas de frais de recherche et développement. L'intégralité des coûts de recherche est affectée en charges au compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les marques et les brevets.

- Les logiciels sont amortis linéairement sur 1 à 3 ans.
- Les brevets acquis sont immobilisés et amortis sur la durée d'utilité de ces derniers au moment de l'acquisition et sur une durée maximale de 20 ans.

Les immobilisations incorporelles peuvent faire l'objet d'une dépréciation au cas par cas, lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont directement inscrites à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants.

Le règlement n°ANC-2015-06 du 23 novembre 2015, prévoit qu'à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016, le mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels des entreprises industrielles et commerciales est affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Selon l'affectation ainsi définie, le mali technique de fusion, et le cas échéant les dépréciations associées, sont reclassés au bilan dans les comptes prévus à cet effet. Le cas échéant, le mali technique de fusion est amorti ou déprécié de façon prospective.

N'étant pas rattachable à des actifs du bilan, ce mali demeure inscrit en fond commercial et a subi un test de dépréciation.

### 4.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique (Prix d'achat et frais accessoires)

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et selon la méthode des composants en fonction de la durée de vie restante. Les taux pratiqués sont les suivants :

- |                           |               |
|---------------------------|---------------|
| - Matériel de laboratoire | de 3 à 10 ans |
| - Matériel de bureau      | 5 ans         |
| - Matériel informatique   | 3 ans         |
| - Mobilier de bureau      | 10 ans        |
| - Agencement              | de 5 à 10 ans |

### 4.2.3 Immobilisations financières

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- Les titres de participation ;

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales détenus par la Société. Ces entités sont présentées dans le tableau des filiales et participations.

La valeur brute des titres de participations est constituée du coût d'achat de ces titres. Les frais d'acquisition sont pris en charge l'année où ils interviennent. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

- Les dépôts et cautionnements ;

- Les actions propres : La valeur d'inventaire des actions propres est constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice. Une dépréciation doit être constatée si cette valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie liés à la location des locaux.

#### **4.2.4 Stocks**

##### **Consommables**

Le stock de consommables (produits pharmaceutiques, chimiques, etc.) est valorisé au premier entré, premier sorti.

##### **Dépréciation des stocks**

Chaque catégorie de stocks fait l'objet d'un examen détaillé portant à la fois sur les volumes et la qualité des stocks et si nécessaire, des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques de non-utilisation, de péremption.

#### **4.2.5 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées en fonction du risque évalué.

#### **4.2.6 Disponibilités**

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme.

#### **4.2.7 Subventions et avances conditionnées**

La Société bénéficie d'aides publiques sous forme de subventions d'exploitations ou d'avances conditionnées.

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres »

#### **4.2.8 Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

#### **4.2.9 Engagements envers les salariés**

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements de retraite et assimilés au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2020 ont été évalués par la méthode des unités de crédits projetés.

Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la Société est constitué de la somme des engagements individuels.

Les engagements envers les salariés ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en engagement hors bilan.

#### **4.2.10 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque, pour leur totalité.

#### **4.2.11 Dettes**

Les dettes sont évaluées à leur montant nominal.

#### **4.2.12 Plan de souscription d'actions**

Les instruments financiers donnant accès au capital sont inscrits dans les capitaux propres dans la rubrique « Primes d'émission, de fusion et d'apport » au prix d'attribution pour les Actions gratuites, à l'exercice pour les BSPCE et les options de souscription. Pour les bons de souscription d'achat, la partie prime de souscription est inscrite au moment de la souscription, et le prix de l'exercice au moment où cet événement intervient.

Lors de l'exercice de ces bons, la création des actions sous-jacentes est réalisée par une augmentation de capital classique.

#### **4.2.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

##### *Accords de collaboration et licences*

Le Groupe a conclu des accords de collaboration en matière de recherche qui peuvent inclure des avances non remboursables, la vente de droits d'accès à la technologie, des paiements d'étape et des redevances. En outre, le Groupe accorde des licences sur sa technologie à des tiers, ce qui peut faire partie des accords de collaboration de recherche.

Les avances non remboursables sont différées et comptabilisées en chiffre d'affaires de façon étalée sur la période de l'accord de collaboration. Les ventes de technologie en vertu d'accords non résiliables, non remboursables et à prix fixe sont comptabilisées une fois que la technologie est livrée à la contrepartie et que le Groupe ne dispose plus d'un accès exclusif à cette technologie.

Les paiements d'étape représentent des montants reçus de partenaires au sein de ces accords de collaboration. Leur perception dépend de la réalisation de certains objectifs scientifiques, réglementaires ou commerciaux. Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à leur règlement par le tiers devant être levées par le Groupe. Les faits générateurs peuvent être des résultats scientifiques obtenus par le Groupe ou par le client ou encore des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits issus des travaux de développement réalisés dans le cadre de l'accord.

Les produits résultant des redevances découlent, selon les termes contractuels, du droit du Groupe à un pourcentage des ventes de produits réalisées par ses contreparties. Ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement selon les termes de l'accord de collaboration lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Les produits résultant des redevances de licences sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée des accords de licences.

##### *Vente de produits et de services*

Les produits provenant de la vente de produits et de services sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Le Groupe propose également à des clients des services de recherche qui sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les services sont rendus, soit en fonction du temps passé, soit de façon proportionnelle sur la durée du contrat en cas de paiement d'un montant fixe.

#### **4.2.14 Crédit d'impôt recherche**

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste « Impôts sur les sociétés ».

#### **4.2.15 Résultat par action**

Le résultat par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

#### **4.2.16 Résultat dilué par action**

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

#### **4.2.17 Impact de la COVID-19**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels 2020.

Tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité, nous avons continué à faire progresser nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques. Tout au long de l'année 2020, Collectis a continué à enrôler des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01, chacun des essais continuent actuellement de progresser à travers ses niveaux de dose respectifs.

En outre, la construction de notre usine de fabrication de matières premières à Paris est maintenant terminée. L'unité Bonnes Pratiques de Fabrication Paris a été certifiée opérationnelle et les premières étapes de fabrication des plasmides codants des ARNm ont débuté comme prévu.

Néanmoins, la pandémie COVID-19 et les actions gouvernementales pour la contenir continuent d'entraîner des perturbations importantes dans diverses activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient être affectés par la pandémie COVID-19.

Le moment exact des retards et l'impact global de la pandémie de la COVID-19 sur notre entreprise, les études précliniques, les essais cliniques et la construction des installations de fabrication sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu'elle continue d'évoluer.

## 4.3 Notes relatives au bilan

### 4.3.1 Variation des immobilisations

Montants exprimés en euros	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		par acquisitions, créations, apports	par cessions à des tiers ou mises hors service	Transferts par virement de poste à poste		
Marques	-	-	-	-	-	-
Logiciels informatiques	512 238	46 454	-	-	-	558 691
Brevets	4 386 357	-	-	-	-	4 386 357
Licences biologiques	36 083	-	-	-	-	36 083
Fonds commercial	18 003 392	-	-	-	-	18 003 392
Immobilisations incorporelles en cours	602 436	-	36 095	-	-	566 341
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 540 507</b>	<b>46 454</b>	<b>36 095</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 550 864</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions - Installations générales	4 987 188	3 208 369	5 650	(4 518 498)	-	12 708 405
Installations techniques, matériels	4 354 713	1 056 381	-	(59 202)	-	5 470 297
Installations générales, agencements	9 526	-	-	-	-	9 526
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 250 973	272 315	-	(185 732)	-	1 709 019
Avances et acomptes	-	56 635	-	-	-	56 635
Immobilisations corporelles en cours	4 815 420	1 957 443	832	4 763 431	-	2 008 600
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 417 821</b>	<b>6 551 143</b>	<b>6 482</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 962 483</b>
Titres de participations	61 586 071	4 233 700	-	-	-	65 819 771
Créances rattachées aux participations	71 614 001	-	-	-	-	71 614 001
Autres immobilisations financières	461 163	92 414	-	-	-	553 577
<b>Immobilisations financières</b>	<b>133 661 234</b>	<b>4 326 114</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>137 987 348</b>
<b>Total</b>	<b>172 619 562</b>	<b>10 923 711</b>	<b>42 577</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>183 500 696</b>

Les 18M€ de fonds commercial sont constitué de 9.6M€ de Mali suite à la fusion Collectis Therapeutics en 2014 et 8.4M€ de Mali suite à la fusion de Collectis Bioresearch en 2015.

L'augmentation des postes des Constructions et installations techniques s'explique par la mise en service de l'unité de production GMP.

L'augmentation du poste des titres de participation s'explique par la souscription de Collectis de 1,3M d'actions ordinaires Calyxt pour 4.2M€.

La créance rattachée aux participations pour 71.6M€ correspond à l'augmentation de capital Collectis Inc. intervenue en Mars 2016.

### 4.3.2 Variation des amortissements

Montants exprimés en euros	Amortissements cumulés au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Amortissements cumulés au 31/12/2020
Marques	-	-	-	-
Logiciels informatiques	499 825	18 210	-	518 035
Brevets	4 038 981	128 517	-	4 167 498
Licences biologiques	36 083	-	-	36 083
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 574 889</b>	<b>146 727</b>	<b>-</b>	<b>4 721 616</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions	3 484 102	892 779	-	4 376 881
Installations techniques, matériels	3 710 649	340 085	-	4 050 734
Installations générales, agencements	7 894	465	-	8 359
Matériel de bureau et informatique, mobilier	765 653	188 127	-	953 780
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 968 297</b>	<b>1 421 456</b>	<b>-</b>	<b>9 389 753</b>
<b>Total</b>	<b>12 543 186</b>	<b>1 568 183</b>	<b>-</b>	<b>14 111 369</b>

### 4.3.3 Stocks et en-cours

Le stock est constitué de consommables pour un montant de 182K€ en 2020 contre 270K€ en 2019.

### 4.3.4 Etat des créances par échéances

Montants exprimés en euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	71 614 001	-	-	71 614 001
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	553 577	-	-	553 577
<b>Total créances sur actif immobilisé</b>	<b>72 167 577</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>72 167 577</b>
Clients et comptes rattachés	2 908 679	2 908 679	-	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-	-
Avance et acompte	69 033	69 033	-	-
Personnel et comptes rattachés	41 585	41 585	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 957	27 957	-	-
Crédit d'impôt recherche	8 112 236	8 112 236	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 946 169	2 946 169	-	-
Autres impôts taxes et versements assimilés	115 419	115 419	-	-
Subventions à recevoir	-	-	-	-
Groupe et associés	8 573 062	8 573 062	-	-
Débiteurs divers	5 674 321	5 674 321	-	-
Charges constatées d'avance	9 775 968	9 264 987	299 013	211 968
Produits à recevoir	-	-	-	-
<b>Total créances sur actif circulant</b>	<b>38 244 429</b>	<b>37 733 448</b>	<b>299 013</b>	<b>211 968</b>
<b>Total</b>	<b>110 412 006</b>	<b>37 733 448</b>	<b>299 013</b>	<b>72 379 545</b>

La créance de crédit impôt recherche de 8,1M€ inclut principalement le CIR 2020 pour 7,4 M€ une fraction des créances de CIR des années 2017 pour 0,4M€, et 2018 pour 0,3M€ et 2015/2016 pour 0,4M€, rejetées par l'administration fiscale, pour lesquelles la Société a introduit en décembre 2019 et en janvier 2020 un recours devant le tribunal administratif de Paris. Nous ne croyons pas qu'une provision devrait être constituée à ce stade de la procédure.

Les 5,6M€ sont constitué de 5,1M€ de paiement à recevoir au titre des exercices d'option de souscription d'action de Décembre 2020.

#### 4.3.5 Produits à recevoir

Montants exprimés en euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients et comptes rattachés	197 291	2 214 237
Autres créances	-	-
Disponibilité - Intérêts à recevoir	157 097	1 896 782
<b>Total</b>	<b>354 388</b>	<b>4 111 019</b>

Les créances clients correspondent à des factures à établir, et les disponibilités sont des intérêts courus à recevoir sur les placements financiers.

La diminution des provisions sur les créances clients s'explique par la facturation des prestations intercompagnie en Décembre 2020. Le montant des intérêts courus est dû à la baisse des taux d'intérêt et la diminution des liquidités investies.

#### 4.3.6 Provisions et Dépréciations

Montants exprimés en euros	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Transfert	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	-	-	-	-	-	-
Provision pour litiges	745 466	200 411	-	270 000	42 746	633 131
Provision pour restructuration	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-
Provisions pour perte de change	21 002	1 253 851	-	-	-	1 274 852
Provision pour risque et charges	2 345 448	189 000	-	1 482 614	862 834	189 000
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>3 111 915</b>	<b>1 643 262</b>	-	<b>1 752 614</b>	<b>905 580</b>	<b>2 096 983</b>
Dépréciation des immobilisations incorporelles	8 416 064	-	-	-	-	8 416 064
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des stocks et en cours	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des comptes clients	381 497	245 171	-	125 078	-	501 589
Dépréciation des comptes du groupe	21 493 743	-	-	-	3 395 453	18 098 290
Dépréciation des immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	-
<b>Total dépréciation</b>	<b>30 291 304</b>	<b>245 171</b>	-	<b>125 078</b>	<b>3 395 453</b>	<b>27 015 943</b>
<b>Total</b>	<b>33 403 219</b>	<b>1 888 433</b>	-	<b>1 877 692</b>	<b>4 301 033</b>	<b>29 112 926</b>
-dont dotations et reprises d'exploitation		634 582		1 877 692	886 264	
-dont dotations et reprises financières		1 253 851		-	3 395 453	
-dont dotations et reprises exceptionnelles		-		-	19 316	

Les postes provisions pour risques et charges sont constitués de risques relatifs à des charges opérationnelles liées à des discussions avec des fournisseurs ainsi que des provisions pour risque sur charges sociales.

La reprise de 2M€ découle de la résolution d'un litige fournisseur.

La dépréciation des comptes du groupe de 18 M€ correspond à la dépréciation des créances rattachées à des participations liées à notre filiale américaine Collectis Inc revalorisé en fonction du résultat de la filiale.

#### 4.3.7 Etat des dettes par échéances

Montants exprimés en euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :	-	-	-	-
- à un an maximum à l'origine	18 563 417	63 417	15 802 083	2 697 917
- à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>18 563 417</b>	<b>63 417</b>	<b>15 802 083</b>	<b>2 697 917</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	17 360 831	17 360 831	-	-
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	344 155	344 155	-	-
<b>Total des dettes fournisseurs</b>	<b>17 704 986</b>	<b>17 704 986</b>	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 850 267	2 850 267	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 837 091	3 837 091	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	11 525	11 525	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	49 545	49 545	-	-
Produits constatés d'avance	690 920	456 606	158 409	75 904
<b>Total</b>	<b>7 439 348</b>	<b>7 205 033</b>	<b>158 409</b>	<b>75 904</b>
<b>Total Dette</b>	<b>43 707 750</b>	<b>24 973 436</b>	<b>15 960 492</b>	<b>2 773 821</b>

En Juillet 2020, la Société a emprunté 18,5M€ sous forme de Prêt Garanti par l'Etat auprès de ses banques partenaires. Le remboursement des frais de garantie, 63k € en cours à la clôture, interviendra en Juillet 2021. Le capital emprunté ainsi que les intérêts seront remboursés en 4 ans à partir de juillet 2022.

#### 4.3.8 Charges à payer

Montants exprimés en euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunts et dettes financières divers	63 417	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 025 168	18 572 829
Dettes fiscales et sociales	4 245 528	2 854 377
Autres dettes	16 420	12 855
<b>Total</b>	<b>15 350 532</b>	<b>21 440 061</b>

Les dettes financières correspondent aux frais de garantie PGE.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des factures non parvenues.

Les dettes fiscales et sociales correspondent à des dettes envers le personnel ou les organismes sociaux.

#### 4.3.9 Capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	0,05	42 465 669	314 517	-	42 780 186

**4.3.10 Instruments financiers donnant accès au capital**

Date d'attribution	Type	Nombre de bons/actions attribués	Nombre de bons/actions caducs/exercés	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2020	Maximum d'actions pouvant être émises au 31/12/20	Prix d'exercice en euros
27/07/2010	(1) BSPCEE	19 702	19 702	-	-	7,97
24/03/2015	(2) Options de souscriptions	1 612 994	21 391	1 591 603	1 591 603	38,45
27/03/2015	(3) BSA	130 000	-	130 000	130 000	38,45
18/05/2015	(4) BSA	50 000	-	50 000	50 000	29,58
08/09/2015	(5) BSA	224 200	-	224 200	224 200	28,01
08/09/2015	(6) Options de souscriptions	1 623 200	24 500	1 598 700	1 598 700	27,55
14/03/2016	(7) BSA	147 025	-	147 025	147 025	27,37
14/03/2016	(8) Options de souscriptions	1 652 595	15 890	1 636 705	1 636 705	22,44
28/10/2016	(9) BSA	148 000	-	148 000	148 000	18,68
28/10/2016	(10) Options de souscriptions	2 178 893	260 259	1 918 634	1 918 634	17,90
11/10/2017	(11) BSA	200 000	-	200 000	200 000	24,34
11/10/2017	(12) Options de souscriptions	960 000	36 000	924 000	707 722	22,57
08/10/2018	(13) Actions gratuites	3 000	3 000	-	-	23,84
08/10/2018	(14) Options de souscriptions	50 000	30 000	20 000	9 996	24,80
17/12/2018	(15) Actions gratuites	13 000	13 000	-	-	16,00
17/12/2018	(16) Options de souscriptions	40 000	40 000	-	-	18,37
07/03/2019	(17) Actions gratuites	2 500	-	2 500	-	16,00
24/04/2019	(18) Options de souscriptions	1 469 700	204 185	1 265 515	531 538	18,25
24/04/2019	(19) Actions gratuites	6 500	-	6 500	-	18,01
16/07/2019	(20) Actions gratuites	4 000	-	4 000	-	14,01
06/11/2019	(21) Options de souscriptions	55 000	25 000	30 000	7 500	11,06
06/11/2019	(22) Actions gratuites	21 500	6 500	15 000	-	11,32
18/11/2019	(23) Options de souscriptions	30 000	7 500	22 500	-	12,33
18/11/2019	(24) Actions gratuites	16 500	-	16 500	-	12,16
04/03/2020	(25) Actions gratuites	6 500	-	6 500	-	14,54
14/04/2020	(26) Actions gratuites	20 000	-	20 000	-	9,14
14/04/2020	(27) Options de souscriptions	160 000	-	160 000	-	8,27
19/06/2020	(28) Actions gratuites	16 500	-	16 500	-	14,76
19/06/2020	(29) Options de souscriptions	17 000	-	17 000	-	15,84
20/07/2020	(30) Actions gratuites	10 000	-	10 000	-	15,76
20/07/2020	(31) Options de souscriptions	17 000	-	17 000	-	15,12
05/08/2020	(32) Actions gratuites	70 000	-	70 000	-	14,00
05/08/2020	(33) Options de souscriptions	212 000	-	212 000	-	14,62
11/09/2020	(34) Actions gratuites	15 000	-	15 000	-	14,58
11/09/2020	(34) Actions gratuites	6 500	-	6 500	-	14,98
11/09/2020	(35) Options de souscriptions	45 000	-	45 000	-	14,36
14/10/2020	(36) Actions gratuites	423 285	6 535	416 750	-	22,45
05/11/2020	(37) Options de souscriptions	28 000	-	28 000	-	14,62
05/11/2020	(38) Actions gratuites	16 600	-	16 600	-	14,76
16/12/2020	(39) Actions gratuites	6 800	-	6 800	-	23,75
<b>Total</b>		<b>11 728 494</b>	<b>713 462</b>	<b>11 015 032</b>	<b>8 901 623</b>	

- (1) Selon décision du Conseil d'administration ou de l'Assemblée Générale
- (2) Le Conseil a décidé le 24 Mars 2015 l'attribution de 2.000.000 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attributions, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (3) Le Conseil a décidé le 27 Mars 2015 l'attribution de 200.000 BSA au profit d'administrateurs de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (4) Le Conseil a décidé le 18 Mai 2015 l'attribution de 50.000 BSA au profit d'un consultant du groupe. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la continuité de la collaboration entre le consultant et le groupe. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (5) Le Conseil a décidé le 08 Septembre 2015 l'attribution de 274.200 BSA au profit d'administrateurs de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (6) Le Conseil a décidé le 8 Septembre 2015 l'attribution de 1.982.300 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attributions, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.



- (32) Le Conseil a décidé le 05 Août 2020 l'attribution de 70 000 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 1 an à compter du 05 Août 2020 pour les salariés français, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date, et avec une période de conservation de 1 an après la date d'acquisition. Pour les salariés étrangers ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 an à compter du 05 Août 2020, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (33) Le Conseil a décidé le 05 Août 2020 l'attribution de 212 000 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attributions, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (34) Le Conseil a décidé le 11 Septembre 2020 l'attribution de 21 500 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 an à compter du 11 Septembre 2020 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (35) Le Conseil a décidé le 11 Septembre 2020 l'attribution de 45 000 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attributions, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (36) Le Conseil a décidé le 14 Octobre 2020 l'attribution de 423 285 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à hauteur de 33% à l'issue d'une période de 3 ans à compter du 14 Octobre 2020, sous réserve que la trésorerie du groupe soit en ligne ou supérieur avec le budget y afférent, 34% à la date de réalisation de l'entrée en phase pivot d'un produit candidat UCART avant le 14 Octobre 2023, 33% à la date de libération du premier lot du produit candidat Collectis fabriqué par l'unité de production Raleigh sous réserve que celle-ci intervienne avant le 14 Octobre 2023.
- (37) Le Conseil a décidé le 5 Novembre 2020 l'attribution de 16 600 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 an à compter du 5 Novembre 2020 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (38) Le Conseil a décidé le 5 Novembre 2020 l'attribution de 28 000 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leurs attributions, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (39) Le Conseil a décidé le 16 Décembre 2020 l'attribution de 6 800 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 an à compter du 16 Décembre 2020 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.

#### 4.3.11 Variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros	Capital Social	Primes d'émission	Reserves réglementées	Report à Nouveau	Résultat Net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	2 123 283	550 314 209	61 141	(164 626 818)	(49 952 786)	337 919 030
Souscription/Exercice BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice BSPCE/SO	15 575	5 345 527	-	-	-	5 361 102
Exercice/Attribution AGA	150	(28 734)	28 584	-	-	-
Levée fond	-	-	-	-	-	-
Boni fusion	-	-	-	-	-	-
Emission de BSA	-	-	-	-	-	-
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	(35 081 836)	(35 081 836)
Affectation du résultat	-	-	-	(49 952 786)	49 952 786	-
Solde au 31/12/2020	2 139 009	555 631 002	89 725	(214 579 604)	(35 081 835)	308 198 298

### 4.3.12 Entreprises liées

<i>Montants exprimés en euros</i>	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
<b>Montant concernant plusieurs postes de bilan</b>			
Capital souscrit, non appelé	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	65 819 763	-	-
Autres participations	-	-	-
Avances rattachées à des participations	53 515 711	-	-
Prêts	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>Total Immobilisations</b>	<b>119 335 474</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	1 391 168	-	-
Autres créances	8 573 062	-	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
<b>Total Créances</b>	<b>9 964 231</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	-	-	-
<b>Total VMP et Disponibilités</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 116 893	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
<b>Total Dettes</b>	<b>1 116 893</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 4.3.13 Charges constatées d'avance

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charges d'exploitation	9 775 968	9 124 580
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
<b>Total</b>	<b>9 775 968</b>	<b>9 124 580</b>

Les charges constatées d'avance proviennent essentiellement des contrats de sous-traitance liées à la production des candidats médicaments UCART123, UCART22 et UCARTCS1.

#### 4.3.14 Produits constatés d'avance

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
Produits d'exploitation	690 920	15 368 179
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
<b>Total</b>	<b>690 920</b>	<b>15 368 179</b>

La diminution des produits constatés d'avance provient essentiellement de la constatation en 2020 en produits de 15M€ de l'avance non remboursable du contrat de collaboration avec Servier.

## 4.4 Notes relatives au compte de résultat

#### 4.4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
France	40 308 053	514 380
Etranger	4 269 200	9 686 739
<b>Total</b>	<b>44 577 253</b>	<b>10 201 119</b>

Les 40M€ de chiffre d'affaire France 2020, incluent 15M€ de reconnaissance d'avance non remboursable et 25 M€ au titre d'un paiement initial à la suite de la signature en 2020 d'un avenant au contrat de collaboration Servier.

#### 4.4.2 Autres produits d'exploitation

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Prestations diverses	20 408	1 539
Port et accessoires		
<b>Total</b>	<b>20 408</b>	<b>1 539</b>

#### 4.4.3 Charges de personnel

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Salaires et traitements	12 338 175	8 729 055
Charges sociales et fiscales	5 687 015	5 762 722
<b>Total</b>	<b>18 025 190</b>	<b>14 491 777</b>

L'augmentation des salaires s'explique par l'accroissement de +43% de l'effectif entre 2019 et 2020.

L'augmentation du montant des salaires en 2020 ne se retrouve pas dans celle des charges sociales du fait de la constatation en 2019 de 1.6M€ de charges sociales sur Attribution de Stock option.

#### 4.4.4 Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement passé en charge sur l'exercice représente 51 350K€.

#### 4.4.5 Résultat financier et exceptionnel

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
<b>Produits financiers</b>		
Gains de change	1 831 893	3 772 405
Produit d'intérêt sur compte de dépôt	359 804	1 526 358
Revenus des valeurs mobilière de placement	574 537	1 788 935
Produits d'intérêts sur comptes courants d'associés	-	-
Produits de cession des autres éléments d'actifs cédés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Reprises de provisions à caractère financier	3 395 454	-
Autres produits financiers	309 312	179 035
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur comptes bancaires	63 417	281 168
Intérêts sur autres dettes financières	-	-
Charge sur cessions de produits financiers	-	-
Pertes de change	10 021 136	264 094
Ecart de conversion	-	-
Dotation aux provisions à caractère financier	1 253 851	5 947 386
Autres charges financières	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>(4 867 403)</b>	<b>774 085</b>
<b>Produit exceptionnels</b>		
Produits divers de gestion courante	54 083	318 018
Produit de cession des éléments d'actif cédés	5 980	272 042
Reprises sur provisions et transferts de charges	19 316	1 142 052
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion courante	-	1 435 242
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	250 142
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 567	247
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>65 812</b>	<b>46 481</b>

La baisse des produits financier et des revenus liés aux placements s'explique par la diminution des taux d'intérêt.

Les gains de change ont diminué et s'accompagnent d'une nette augmentation des pertes de change, ce phénomène est dû aux fortes variations des taux EUR/USD sur l'exercice 2020.

La reprise de 3M€ correspond à l'ajustement de la dépréciation de l'avance consolidable CLI, revalorisée en fonction du résultat comptable de CLI.

#### 4.4.6 Impôts sur les bénéfices

Montants exprimés en euros	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	(42 536 542)	(7 388 893) <sup>(1)</sup>	(35 147 648)
Résultat exceptionnel	65 812	-	65 812
<b>Total</b>	<b>(42 470 730)</b>	<b>(7 388 893)</b>	<b>(35 081 836)</b>

<sup>(1)</sup> La créance d'impôt constatée a pour origine le crédit d'impôt recherche

Les déficits restant à reporter au 31 décembre 2020 s'élèvent à 265M€.

#### 4.5 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par la Société n'apparaissant pas au bilan sont les suivants.

Les contrats de crédit-bail sont essentiellement constitués par du matériel de laboratoire :

	Redevances		
	Cumulées	Exercice	Restant à payer
Crédit-bail mobilier	3 100 919	336 089	2 586 161
<b>Total</b>	<b>3 100 919</b>	<b>336 089</b>	<b>2 586 161</b>

- Des engagements de retraite au 31 décembre 2020 d'un montant de 3.267.878 euros. La Société a retenu, dans l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses suivantes :
  - un taux de rotation du personnel dépendant de l'ancienneté de 2% à 10% par an ;
  - une augmentation annuelle des salaires de 3.5% ;
  - un taux de charges sociales patronales de 45% ;
  - un âge de départ en retraite de 65 ans ;
  - un taux d'actualisation de 0,68%.

L'engagement de location des locaux de la Société, à Paris, dans le cadre d'un bail 6-9, s'élevant à 16.675.468 euros.

Collectis s'est engagé à garantir le paiement des loyers de New York en cas d'insolvabilité de Collectis Inc.

#### 4.6 Effectifs moyens

Les effectifs moyens de la Société au cours des exercices 2020 et 2019 sont les suivants :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Cadres	127	89
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Ouvriers et employés	16	11
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>100</b>

#### 4.7 Rémunération des organes de direction

En incluant les primes annuelles, les rémunérations des organes de direction de la Société au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 1 428K€

Des jetons de présence ont été attribués aux membres du Conseil d'Administration pour l'année 2020, ce montant s'élève à 280 K€.

#### 4.8 Evènements postérieurs à la clôture

Le 16 février 2021, Collectis et [Cytovia Therapeutics, Inc.](#), ont annoncé la signature d'une collaboration de recherche et de licence non-exclusive pour développer des cellules NK et CAR-NK dérivées d'iPSC génétiquement modifiées grâce à la technologie TALEN® de Collectis. Cet accord prévoit un montant total de paiement à Collectis pouvant aller jusqu'à 760 millions de dollars, correspondant à différentes étapes de développement clinique et commerciales pour les 5 premiers produits de cellules NK dérivées d'iPSC génétiquement modifiées par TALEN® (« produits du partenariat »). Collectis est éligible à percevoir des redevances représentant un pourcentage à un chiffre des ventes nettes de tous les produits du partenariat commercialisés par Cytovia. Collectis est également éligible à une participation à hauteur de 15 millions de dollars dans le capital de Cytovia ou un versement initial de 15 millions de dollars si certaines conditions ne sont pas remplies au 31 décembre 2021.

#### 4.9 Filiales et participations

Montants exprimés en euros

	Capital	Capitaux propres autres que le capital y compris le résultat	Quote-part du capital détenue %	Nombre d'actions	Valeurs des titres détenus	
					Valeurs brutes	Provisions constituées
Calyxt	3 022	66 585 256	64,65%	23 963 175	65 819 763	-
Collectis Inc	-	45 517 015	100%	1	71 614 001	18 098 289
Collectis Biologic Inc.	-	(1 718 245)	100%	1	-	-

Montants exprimés en euros

	Prêts et avances consentis par la Société non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la	Bénéfice net ou perte 2020
Calyxt	-	-	(36 538 215)
Collectis Inc	-	133 959	(1 579 056)
Collectis Biologic Inc.	-	-	510 787

\*Montants en dollar revalorisés au 31/12/2020 (Taux = 1,2271)

Collectis SA., tête de groupe constituée par les 4 sociétés Collectis SA, Collectis Inc, Calyxt, et Collectis Biologics est la société établissant les états financiers consolidés.

#### 4.10 Transactions avec les parties liées

Contrat de conseil en matière d'élaboration de stratégie de développement, d'une durée d'un an, renouvelable tacitement assorti d'un premier avenant au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et d'un second avenant au 1<sup>er</sup> janvier 2018

La charge enregistrée sur l'exercice 2020 au titre de cette mission a été de 50 000 € HT (honoraires) et 1 167 € HT (frais de déplacement).